

SYLLABUS DES FORMATIONS SUR LA CONSERVATION EN TERRES PRIVÉES

Par le Réseau de milieux naturels protégés
454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
info@rmnat.org

Responsables :

Marilou Bourdages, Coordonnatrice, marilou.bourdages@rmnat.org

Véronique Vermette, Administratrice, veroniquev@rmnat.org

Réseau de milieux naturels protégés

454, avenue Laurier Est, Montréal QC, H2J 1E7

514 272-2666 poste 25

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Environnement
Canada

Environment
Canada



PROMOUVOIR LE MOUVEMENT DE LA CONSERVATION
EN TERRES PRIVÉES AU QUÉBEC

Formation 1. Les bonnes pratiques de gestion chez les organismes de conservation

Description :

Cette formation vise à inculquer des bonnes pratiques de gestion aux organismes de conservation afin d'en faire des organismes solides. La formation propose diverses notions théoriques et activités de coaching afin de mieux comprendre les étapes nécessaires à l'établissement d'un organisme de conservation et sa saine gestion. Les normes 1 à 7 du *Guide des bonnes pratiques en intendance privée* servent de base pour bâtir ou évaluer les pratiques en place dans les organismes. Des exercices pratiques permettent aux participants de mettre immédiatement en application les apprentissages de la formation en effectuant une tâche concrète. Des notions juridiques de base sont abordées pour que les participants repartent avec bonne compréhension des enjeux.

Objectifs :

- Aider les participants à établir ou améliorer les pratiques de gestion des organismes de conservation existants ou en devenir ;
- Amener les participants à comprendre le rôle et les responsabilités des administrateurs d'un organisme de conservation, leurs pouvoirs et leurs devoirs ;
- Outiller les participants afin d'assurer la saine gouvernance et la saine gestion, ainsi que de pouvoir mesurer la performance des organismes de conservation.

Contenu :

Mission

Formalités légales de création et de gestion

Responsabilité des administrateurs

Prévenir les conflits d'intérêt

Financement responsable

Gestion financière et gestion des actifs



Bénévoles, personnel salarié et consultant autonome

Durée :

Une journée complète – 6 h (9h30 à 15h30)

Tarif :

1 300\$ pour un maximum de 20 participants.

Inclut : la formation, le matériel imprimé et une copie du *Guide des bonnes pratiques en intendance privée* (édition 2016).

Les participants peuvent se procurer d'autres exemplaires du *Guide des bonnes pratiques en intendance privée* à 25% de rabais : 90\$ pour le Guide entier ou 9\$ par norme.

Des frais de location de salle peuvent s'appliquer.

Formatrice :

Prunelle Thibault-Bédard, avocate et formatrice en droit de l'environnement, travaille en collaboration avec le Centre québécois du droit de l'environnement pour offrir cette formation. Me Thibault-Bédard exerce principalement en conformité légale en environnement et en droit de l'énergie. Elle conseille les entreprises et organisations désireuses d'améliorer leur performance environnementale. Elle offre des services d'analyses juridiques et d'accompagnement dans le cadre de consultations publiques, en vue d'établir efficacement un positionnement cohérent. Elle offre également des services de conception et de diffusion formation en droit de l'environnement, en contexte d'entreprise et universitaire. Elle enseigne notamment le cours de droit de l'environnement à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke.



PROMOUVOIR LE MOUVEMENT DE LA CONSERVATION
EN TERRES PRIVÉES AU QUÉBEC